Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 5

Artikel: Le rayon de soleil

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tentes, baraques, literie, mobilier d'hôpital, et nous pensons qu'il aurait été très difficile, presque impossible de rassembler, d'enwagonner et d'expédier ce matériel disparate, immédiatement. La société centrale de la Croix-Rouge suisse n'en possède aucun! Elle devrait en posséder, elle devrait pouvoir le mobiliser sur l'heure..., mais il lui faudrait de l'argent pour en faire l'acquisition et pour le magasiner. Or, les ressources lui manquent, et nous savons que lorsque l'emprunt à lots, décidé par la société depuis 18 mois, pourra être contracté, une forte somme sera consacrée à l'achat de matériel d'urgence et à la construction de magasins de la Croix-Rouge..., mais nous parlons au futur... pour le moment rien n'est là.

Certes, c'est une lacune, et le fait de manquer totalement d'un matériel de premier secours préoccupe notre Direction. Dès que notre société nationale de la Croix-Rouge sera en possession du million que doit lui donner l'emprunt qu'elle a décidé de contracter, il faudra faire les achats nécessaires.

Il faut, en effet, que la Croix-Rouge suisse possède un dépôt de matériel contenant les objets reconnus les plus indispensables en cas de grande catastrophe comme aussi en temps de guerre, alors que nos sociétés locales ne pourraient plus suffire avec le matériel qu'elles possèdent. Ce dépôt devra contenir des tentes, des lits, la literie, le mobilier et la vaisselle nécessaires pour héberger et nourrir 200 personnes, sans parler de la réserve d'objets de pansements.

Un personnel capable devrait être à la disposition — immédiate en cas de besoin — de ce dépôt. Il faudrait examiner même, si ce matériel ne devrait pas être enwagonné d'emblée, et gardé ainsi à disposition chargé sur des wagons qui appartiendraient à la Croix-Rouge et qui pourraient être attelés à n'importe quel train dès que la Direction aurait donné l'ordre de mobilisation. Car il ne faut pas oublier que l'efficacité d'un tel matériel sera d'autant plus grande qu'il arrivera plus rapidement à destination. Il est certain, par exemple, qu'à la suite d'un sinistre — toujours possible — comme celui qui détruisit par le feu tout un quartier de Donaueschingen, un convoi de la Croix-Rouge, arrivant dans les 12 heures, serait un bienfait inestimable!

Nous avons l'espoir que nous pourrons satisfaire dans peu de temps les désirs légitimes de M. Schmidely qui sont aussi les nôtres — en partie — et nous souhaitons que notre société de la Croix-Rouge qui a fait tant de progrès en ces dernières années, arrive bientôt à une perfection qui nous permette de dire: Nous sommes prêts.

Dr C. de Marval,
membre de la Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge.

Le rayon de soleil

Chantons! c'est le printemps!! —

Et dans chaque ménage on ouvre les fenêtres, on laisse pénétrer l'air et le bon soleil.

Dans chaque ménage?... non hélas! il y en a trop encore qui demeurent au fond de quelque ruelle sombre, sur une cour étroite, dans des logements mal aérés, et où le soleil, le gai soleil n'arrive pas à se frayer un passage jusque dans les chambrettes sombres, où le gentil rayon ne trouve pas à caresser une tapisserie

claire et gaie, où nul plancher propre ne va se chauffer à son contact... Et ceux qui habitent dans cette demeure triste, humide probablement, malsaine sans doute, ne peuvent la quitter: car ils sont pauvres. Ils ont bien vu — alors qu'ils cherchaient un appartement à louer — des logements ensoleillés, chauds, gais et confortables; mais quand ils en ont demandé le prix, ils ont vu que le budget de la famille ne leur permettait pas de faire une telle dépense. Ils ont dû y renoncer.

Et tristes, désolés parfois, ils ont dû se contenter de ces chambres sombres, de cet appartement sâle, au fond de quelque impasse aux odeurs douteuses, parce que le prix de location était à portée de leur bourse. La famille est peut-être nombreuse, les enfants, jeunes, ne peuvent rien gagner encore... et c'est la misère et la maladie qui guettent ces pauvres petits.

Dans les chambres exiguës, sur la ruelle humide, ils vont végéter, l'anémie et le rachitisme sont déjà dans leur sang, dans leurs os. De la salle d'école, ils iront à la maison malsaine; de la maison obscure, ils retourneront à l'école: ce sera leur seule promenade quotidienne, et quatre fois par jour ils feront ce chemin. Leur développement physique se fera mal, ils resteront pâles, scrophuleux, maigres, étiolés; et leur intelligence s'en ressentira: manquant d'énergie, manquant de vitalité, ils n'auront pas la « mens sana in corpore sano ».

Il leur faudrait un changement d'air à ces souffreteux, à ces prédisposés à la tuberculose; le moment est peut-être venu de s'occuper d'eux. Si l'on pouvait — pendant la belle saison — les sortir de chez eux, leur faire faire un petit voyage... « les voyages forment la jeunesse » a-t-on dit, et cela est vrai: les voyages sont utiles à l'éducation, ils apprennent à tous la vie pratique, ils développent le bon sens; mais ils sont encore et surtout *utiles à la santé*. Michelet a dit: « La terre est un médecin, chaque climat est un remède. La médecine sera de plus en plus une émigration prévoyante, surtout par les voyages calculés habilement pour profiter des secours que la nature a partout en réserve », et cette citation qui paraît une prophétie, n'est qu'une simple constatation.

Malheureusement les voyages sont un privilège de la classe aisée, et ceux qui en auraient tout autant besoin que les riches, ne peuvent pas s'accorder le changement d'air désiré, le séjour de campagne profitable! Il faut donc que les riches aident à ceux qui ne le sont pas, il faut donc qu'ils s'occupent de tous ces petits miséreux!

Il suffira sans doute de rappeler que les vacances vont venir et que nos petits voisins n'ont ni soleil chez eux, ni argent pour aller le chercher, afin de vous faire songer, lecteurs, à ce que *vous* aurez, à ce qu'*ils* devraient avoir! Et le fruit de cette réflexion sera que vous trouverez dans votre mémoire les noms de ceux auxquels vous pourriez vous intéresser, la physionomie de ceux dont vous allez vous occuper. N'avez-vous pas rencontré hier encore ce petit aux traits vieillis qui poussait devant lui un char où deux plus petites sœurs se faisaient face, et qui peut-être traînait un petit frère aux joues creusées par la faim? C'est à cette famille que vous penserez.

Et la fillette pauvre que vous, Monsieur, vous rencontrez tous les jours à la sortie de votre bureau, la fillette qui boite un peu et qui vous fixe de ses yeux trop grands dans sa petite figure pâlotte... ne lui procurerez-vous pas quelques jours de bonheur à la campagne?

Vous donnez peut-être chaque année 5 ou 10 fr. au collecteur de l'œuvre des « Colonies de vacances »... est-ce assez?

Pensez-vous avoir fait ainsi votre devoir?

Et si vous savez, là-haut sur la montagne, de braves paysans dont la maisonnette propre et bien ensoleillée touche à la forêt, si vous connaissez dans quelque village une fermière dont la demeure est entourée d'un verger, si vraiment vous êtes conscient des devoirs que vous impose votre situation,... vous irez jusque là, vous arrangerez les choses, et vous pourrez venir proposer un mois de vacances, un mois de campagne, un mois d'air et de liberté à ces pauvres petits qui n'auront jamais été à pareille fête. Et dans le fond de leur petit cœur, sans même savoir vous témoigner de la reconnaissance, ces enfants vous béniront puisque vous aurez été pour eux leur *Rayon de soleil.*

Assemblée générale annuelle des délégués de la société suisse de la Croix-Rouge

L'assemblée générale des délégués de la société centrale de la Croix-Rouge a été fixée au

dimanche 13 juin, à Zurich.

La section de Zurich a tout fait pour recevoir dignement les représentants de la Croix-Rouge dans la plus grande ville de notre pays.

Un bureau de réception sera organisé dès le samedi 12 juin, à 4 heures, dans la gare même de Zurich; c'est là que seront remises les cartes de fête. Le samedi soir il y aura réunion à la Tonhalle, où, après une collation offerte par la section de Zurich, le Dr de Marval fera défiler devant les yeux des délégués, quelques vues de la mission de la Croix-Rouge suisse dans l'Italie méridionale.

Dès 8 heures du matin, le dimanche, l'hôtel-de-ville ouvrira ses portes aux délégués, pour l'assemblée générale. A l'ordre du jour figurent, à côté des opérations statutaires, un travail du médecin en chef, M. le colonel Mürset, et une communication de M. le Dr W. Sahli sur la collecte organisée par la Croix-Rouge suisse.

A l'issue de la séance, des tramways transporteront les délégués en dehors de ville, au restaurant du Waldhaus Dolder où le banquet sera servi à midi.

Les comités des sections recevront incessamment les formulaires de participation à cette réunion qui promet d'être intéressante, et nous aimons à croire que les délégués de la Suisse romande viendront, nombreux, fraterniser avec leurs collègues de la Suisse allemande, sur les rives de la Limmat!

Il est regrettable que les chemins de fer fédéraux n'accordent plus la réduction de taxe dont les délégués ont bénéficié pendant tant d'années...., mais nous voulons espérer que le nombre de nos délégués romands n'en sera pas diminué, alors même que les caisses des sections auront à leur payer le voyage aller..... et *retour!*